La lettre du NON

Édité par le journal Combat Communiste

Février 2005 http://perso.wanadoo.fr/echanges **N° 4**

PROJET DE CONSTITUTION EUROPEENNE :

LA MAREE MONTANTE DU NON

Par centaines de milliers les travailleurs, du privé et du public, les chercheurs, les lycéens, descendent dans la rue pour défendre leurs revendications de salaire, d'emploi, de conditions de travail, et d'études. Ils refusent le consensus prôné par la classe médiato-politique qui nous invite à déconnecter l'Europe de la politique intérieure. Le monde du travail et de la création est de plus en plus conscient des lourdes implications de la constitution ultra-maastrichienne sur tous les aspects de la vie. C'est pourquoi la fébrilité s'empare du cartel du oui. Le fossé se creuse entre les états-majors politiques et syndicaux d'une part et le peuple d'autre part

LA CGT DANS LE RASSEMBLEMENT DES NON

Le Comité confédéral national de la CGT en se prononçant pour « ***le rejet du traité constitutionnel*** » donne une orientation de vote sans ambiguïté : **la CGT dit NON à la co**nstitution. La position capitularde du secrétaire général Bernard Thibault, partisan d'un compromis avec la CES et le PS, a été mise en échec.

LE CHŒUR DES OUI EST À PLUSIEURS VOIX

On y trouve en connivence les OUI de la réaction, Chirac, Sarkozy et Bayrou. De la social-démocratie, Hollande, DSK, Delanoë, Lang et Cie et la plupart des Vert. Du MEDEF : Seillère et Sarkozy brother. Le Oui claironnant de Chérèque et le OUI honteux de Thibaud, Le Duigou et Francine Blanche clairement désavoués et qui devraient avoir l'honnêteté de mettre en œuvre le mot d'ordre de refus de la Constitution sans chercher de faux- fuyants

LE VOCABULAIRE DE LA MARCHANDISATION GENERALISEE

Avocats d'une cause indéfendable pour les victimes les apôtres du OUI en sont réduits aux mensonges. Ils découvrent dans le projet de constitution des *avancée et du social* : poudre aux yeux et rideaux de fumée.. Mais ils omettent de dire qu'on y rencontre les mots ***banque*** 176 fois, ***marché*** 88 fois, ***libéralisme*** 9 fois, ***concurrence*** 29 fois, ***capitaux*** 23 fois, ***commerce*** 38 fois, ***marchandise*** 11 fois, ***religion*** 13 fois.

DES PROJETS SIGNIFICATIFS

L'objectif de délocalisation des entreprises que Mme Danuta Hübner, commissaire européenne a déclaré *vouloir faciliter en Europe* !
L'objectif de délocalisation des travailleurs. La directive Bolkestein permet d'exporter des travailleurs assujettis. à leur statut d'origine. Force de travail au rabais destinée à exercer une pression redoutable sur les salaires, Les tenants du OUI ont pendant un an, depuis le 13 janvier 2004, gardé le silence. Le pot aux roses découvert, ils prétendent que la directive va être abolie. **MENSONGE !** Ce n'est que partie remise Vraisemblablement après l'adoption de la Constitution .et en ce cas, votée à la majorité simple. Actuellement dans l'U.E. 6 pays sont opposés à la directive, 19 l'approuvent. Le rejet de la circulaire Bolkestein passe par le rejet de la constitution.

UN CHOIX CRUCIAL :

LE NON a de plus en plus de chances de l'emporter. Il serait sans appel. Mesurons l'ampleur du séisme qui saperait les bases des traités antérieurs, ébranlerait la droite, porterait un coup au système de l'alternance qui fait succéder une politique de gauche à une politique de droite sans que rien change pour le monde du travail.

Le non dégage des perspectives et ouvre la voie a l'Europe des peuples.

REJETER C'EST DIRE CLAIREMENT NON.

Rejeter le projet de constitution, selon le vote du CCN de la CGT ne souffre pas d'ambiguïté c'est VOTER NON. *Rejeter***,** selon le **Robert historique de la langue française** signifie « *repousser avec force, brutalement, hors de soi, loin de soi, vomir (1256),* puis*, en 1453, rejeter prend le sens de pas admettre.* En bon Français*,* rejeter un traité c'est donc, depuis l'aube de notre langue jusqu'aujourd'hui: repousser avec violence. **Le Littré** ne dit pas autre chose : rejeter c'est *ne pas admettre, rebuter, repousser etc.*
La confusion du langage reflète la confusion de la pensée. Mais c'est aussi un moyen de magouiller, d'ergoter, de tromper. Dévoyer un mot de son sens, ce n'est pas innocent. Cette querelle linguistique est révélatrice des échappatoires recherchées par les échaudés du vote du CCN. Elle ne les grandit pas.

Des Unions départementales, des syndicats ont décidés de ne pas aller à la manif de Bruxelles.
La CES appelant a voter OUI, d'autres organisatrices iront à Bruxelles avec des banderoles « NON a la constitution.

LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (C.E.S.)

UN PSEUDO SYNDICAT, CHEVAL DE TROIE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU PATRONAT

Rien sans luttes et toutes les luttes supposent union et alliances. Mais avec qui ? Là est la question. C'est sur le terrain national, contre leurs propres patrons que les salariés doivent se battre. Mais le champ des luttes s'est élargi à l'Europe. La CES est-elle l'instrument adéquat des travailleurs, n'est-elle plutôt celui du patronat ?

NÉE DE LA GUERRE FROIDE : Elle s'est d'abord constituée avec des confédérations liées à la social-démocratie et à la démocratie chrétienne sur une base anticommuniste et pro-étatsunienne pour s'élargir ensuite sur les mêmes bases à d'autres confédérations telles que CFDT, CSC, CISL… qui prônent la cogestion, l'autre nom de la collaboration de classe

CONTRE LES REVENDICATIONS SALARIALES: Selon son Comité exécutif, la CES se prononce pour « *une politique de modération salariale* (sic) *compatible avec la stabilité monétaire* ». Thèse confirmée par un de ses dirigeants qui, lors d'une rencontre avec la direction de la Banque centrale européenne, se félicitait de « *la position commune* (sic) *sur la question des salaires* » soulignant que « *la hausse des prix de l'énergie ne doit pas aboutir à la surenchère (sic) dans les revendications salariales* ». Propos qui sonnent bien aux oreilles patronales

POUR LES FONDS DE PENSIONS : La CES s'est prononcée pour les « *fonds de pension* (qui) *seront mis en place après accord avec les partenaires sociaux* ».

POUR LA COLLABORATION DE CLASSE : La CES considère que « *la différence entre les intérêts des entreprises et ceux des individus sont de plus en plus flous* ». D'où ses rapports privilégiés avec les commis du capitalisme dans les Affaires et dans les gouvernements

POUR LES PRIVATISATIONS : «*Vis-à-vis de la propriété publique ou privée des services, nous adoptons, dit la CES, une attitude de neutralité* ». Neutre ? C'est encore trop dire puisqu'elle a corédigé avec le patronat européen (CEEP) un projet de directive-cadre sur les services d'intérêt général, liquidateurs des services publics et précisant que « *l'ouverture des marchés est un bon moyen d'améliorer l'efficacité* ».

MAIN DANS LA MAIN AVEC CHIRAC ET GISCARD : John Monks (secrétaire général de la CES), sortant d'une entrevue avec Jacques Chirac a souligné les nombreux « *points d'accords sur l'importance de l'Europe* ». Le communiqué de la CES précise qu' « *il a été convenu conjointement* (sic) *que l'avance de l'Europe sociale* (cette carotte qui sert à faire passer les pires coups) *devait être placée au cœur du débat pour garantir* (sic) *des résultats positifs dans les divers référendums qui doivent se tenir* ». Quant à Giscard, il est venu au congrès de la CES à Prague, en 2003, la féliciter et « *saluer le rôle important qu'elle a joué au sein de l'élaboration de la future constitution européenne* ».

LABEL SYNDICAL POUR MIEUX TROMPER LE PEUPLE, la CES n'est pas l'instrument des travailleurs mais un lobbying complaisant auprès des institutions de l'Europe capitaliste. Elle a approuvé Maastricht et le plan de stabilité. Elle soutient les directives européennes, elle approuve la flexibilité du travail. Les travailleurs doivent être sans illusion sur sa capacité à s'opposer aux délocalisations et à la mise en concurrence des travailleurs telle que la met en œuvre la directive Bolkestein. La soumission de la CES à l'Europe des patrons maquillée de social est le choix idéologique de la collaboration de classe mais aussi un choix lucratif car l'Europe des patrons paye mal ses salariés mais fort correctement ses serviteurs.

SON OUI EST LE OUI DU VALET A SON MAÎTRE.

La Constitution européenne et la Charte des droits fondamentaux
OU L'ART DU BOURRAGE DE CRANE

Les bateleurs de droite et de la « gauche caviar », Chirac et Hollande en tête, pour justifier leur soutien à ce projet de Constitution, mettent en parallèle la Charte des droits fondamentaux inscrits dans les textes, qu'ils parent de toutes les vertus. Ils sont rejoints en cela par les syndicats réunis au sein de la CES, y compris par celles et ceux qui au sein de la CGT se font les défenseurs du OUI. En réalité cette Charte n'est qu'un « cache-sexe » pour tenter de tromper le monde du travail.

En dehors du fait qu'il est difficile de penser que Chirac et son gouvernement, relais du baron Seillière, sans oublier Giscard d'Estaing, seraient devenus des opposants à l'économie de marché capitaliste, prenons quelques exemples montrant que l'on a affaire à une vaste campagne de mensonges.

En premier lieu, on constate que cette Constitution accélère la déréglementation et la libéralisation de tous les secteurs publics comme les transports, l'énergie, les télécommunications, la poste, les aéroports, les ports. Par ailleurs *« Le droit de travailler et d'exercer une profession librement choisie et acceptée »* se substitue au droit du travail et aux acquis obtenus depuis des décennies en France inscrits dans notre Constitution. On aura bien le droit de travailler mais aux conditions fixées par le patronat et sans protection des conventions collectives nationales. Le droit à la santé devient *« Le droit d'accès à la santé ».* D'où la mise en place d'une médecine à deux vitesses avec la loi de Douste-Blazy. Le droit au logement devient *« Le droit à une aide au logement »* Voir la loi Borloo. Autre falsification. Chirac et Hollande jouent les vierges effarouchées à propos de la directive Bolkestein (voir au recto).. Rappelons que celle-ci a été élaborée lors du sommet de Lisbonne en mars 2000, sommet auquel participaient … Chirac et Jospin !. Cette directive est un « concentré » de toute la politique européenne en matière de stratégie pour le marché intérieur des services en supprimant les obstacles à leur libre circulation, contraire à la Charte qui énonce dans son article 31 :« *La présente directive vise à assurer le plein respect du droit à des conditions de travail justes et efficaces »:* Les bonimenteurs sont pris la main dans le sac ! Si on ajoute a cela que les gouvernements et parlements sont dessaisis du pouvoir de décision et de contrôle au profit de la Commission de Bruxelles et de la Banque centrale européenne, on mesure alors toute l'ampleur de la manipulation. Manipulation à laquelle participe la Confédération européenne syndicale, notamment en organisant le 19 mars à Bruxelles une manifestation européenne qui malgré tous les artifices utilisés, tend à consolider l'appel au vote OUI. La présence à cette manifestation de Marie-George Buffet, ne pourra que troubler les communistes qui se battent sincèrement pour le NON.

Journal de l'association : Reconstruire le PCF
Pour donner votre opinion, faire part de vos suggestions, adresser votre courrier à : Guy Gibout, 15 avenue du Président Wilson, 94340- Joinville-le-Pont, ou par courriel : Combat94@wanadoo.fr - Site http://perso.wanadoo.fr/echanges